

BPJEPS ACTIVITÉS DE LA FORME (AF)

Options :
Haltérophilie / Musculation (HM))
Cours Collectifs (CC)

Fiche France Compétences n°28573
 • Code NSF : 335
 • Formacode : 15436 – Education sportive / 15454 – Activité physique et sportive
 • Code de la fiche ROME la plus proche : G1204 – Education en activités sportives

FAITES DE VOTRE PASSION UN MÉTIER

Le métier

Le BPJEPS AF est un diplôme d'État de niveau 4, c'est-à-dire d'un niveau BAC. Le BPJEPS AF permet d'exercer le métier de coach sportif, de professeur de fitness, d'animateur sportif ou encore de conseiller sportif. Son titulaire exerce principalement dans des salles de sports (structures commerciales, associatives ou encore touristiques) ou à son compte, et ce principalement dans un objectif de santé et de bien-être.

Les options

HM= Permet d'encadrer des cours d'haltérophilie, de musculation, des circuits de cardio training, des activités de récupération,...

CC= Permet d'encadrer des séances avec ou sans musique de LIA, step, aérobic, renforcement ou étirement musculaire,...

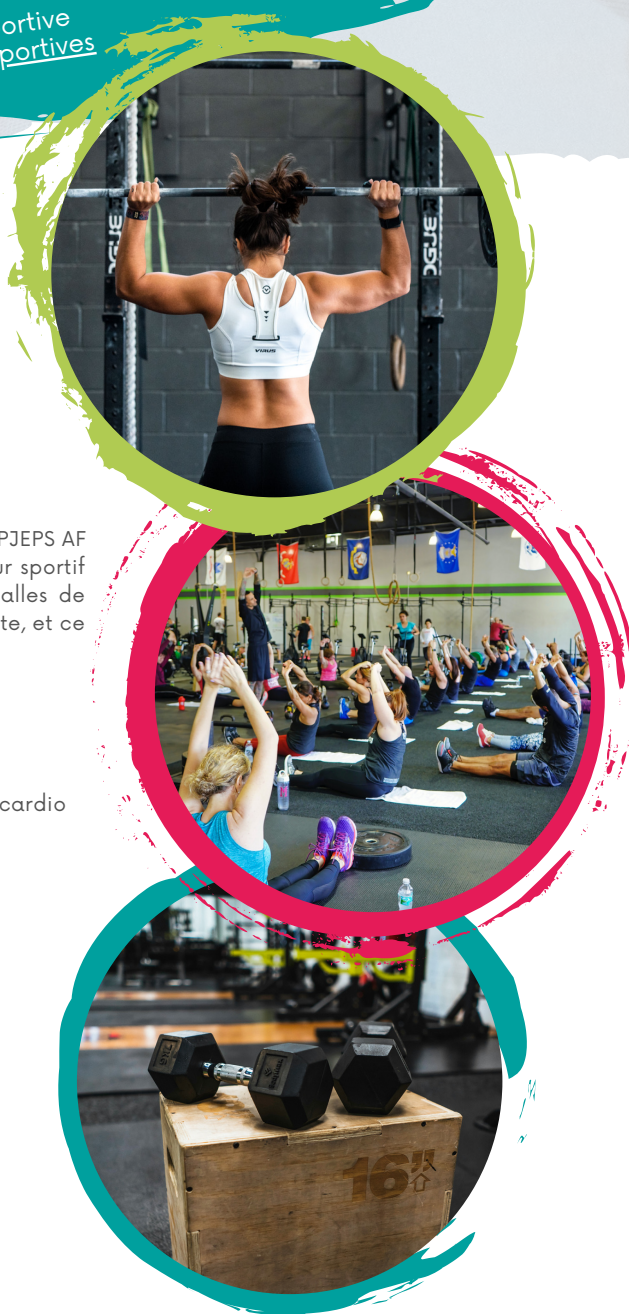
Le volume horaire (Par stagiaire pour un parcours complet)

Formation répartie sur 12 mois.

- Pour 1 option : 600h en centre et 400h de stage minimum.
- Pour 2 options : 800h en centre et 400h de stage minimum.

L'équipe de formation

Les équipes pédagogiques sont composées d'intervenants universitaires et professionnels pour l'apprentissage des compétences transversales et de formateurs en haltérophilie et musculation et cours collectifs pour les compétences spécifiques.
 Le responsable pédagogique de la formation : Patrick SEVERAC - bpjeps.opm@ufolep.org.



CONTACTEZ NOUS

06.49.63.10.41

www.afsoccitanie.org

ACCESS FORMATION SPORT OCCITANIE (UFOLEP OPM) / 7 rue André Citroën - 31 130 BALMA
 Mail contact CQP = contact.opmeufolep.org – Mail contact BPJEPS = bpjeps.opmeufolep.org
 Association régie par la loi du 1er juillet 1901 - N° SIRET 44908417700020 / Code APE 9319Z - Numéro d'organisme de formation : 76 31 0840231. Ne vaut pas agrément de l'Etat.

Fédération sportive de
la ligue de l'enseignement
 un avenir par l'éducation populaire

Tarifs de la formation et financements

TAUX DE SATISFACTION 89%
90% DE RÉUSSITE



- Frais d'inscriptions et administratifs (1 ou 2 options) : 45 €
- Formation 1 option (CC OU HM) : Adhérent UFOLEP : 4500 € / Non adhérent UFOLEP : 4920 €
- Formation 2 options (CC ET HM) : Adhérent UFOLEP : 6000 € / Non adhérent UFOLEP : 6560 €

Les dispositifs pour financer la formation professionnelle sont nombreux.

Que vous soyez salarié.e, demandeur.se d'emploi, étudiant.e, sans emploi, en reconversion, nous sommes là pour vous conseiller et vous aider.

Finançable par votre OPCO, le CPF, Pole Emploi, contrat de professionnalisation ou d'apprentissage, financement personnel.

Calendrier prévisionnel

- Date limite pour renvoyer le dossier d'inscription : **25/09/2024**
- Début de la formation : **07/10/2024**
- Fin de la formation :
- Pour l'option HM ou CC : **29/09/2025**
- Pour l'option HM et CC : **30/09/2025**

Lieux de la formation

Cité des sports -10 Av. du Général Sarraill, 11000 Carcassonne

Limfit - 5002F Rue Georges Guynemer, 11300 Limoux

Crossfit Carcassonne - Rue Vauban, Z.I. de Félines, Rue Vauban, 11000 Carcassonne

Inscription et pré-requis

Chaque candidat devra compléter le dossier d'inscription au BPJEPS de notre OF [en cliquant ici](#)

Les candidats devront s'inscrire individuellement pour passer les tests techniques dans un ou plusieurs des OF habilités par la DRAJES (liste 2024 en cliquant ici)

L'inscription pour ces tests devra se faire 1 mois au minimum avant la date de passation prévue.

Les pré requis nécessaires à l'entrée en formation sont les suivants :

- Être titulaire d'une pièce administrative en cours de validité justifiant de l'identité du candidat .
- Être titulaire du PSC1 (ou équivalent).
- Présenter un certificat médical mentionnant obligatoirement la mention de non-contre-indication à **la pratique et à l'encadrement des activités de la forme** de moins de 1 an.
- Être capable de réaliser les Tests Techniques qui se présentent de la façon suivante :

Un QCM sur les connaissances du secteur sport

La présentation d'un dossier détaillant le parcours et l'expérience du candidat

- Avoir validé les TEP (Tests d'Exigences Préalables) en s'inscrivant individuellement dans un ou plusieurs des OF habilités par la DRAJES ([liste 2024 en cliquant ici](#)). L'inscription pour ces tests devra se faire 1 mois au minimum avant la date de passation prévue.

Le détail des TEP est consultable sur notre site [en cliquant ici](#).

Equivalences :

Les dispenses et équivalences sont définies dans l'[annexe IV « Dispenses et équivalences »](#) de l'[arrêté du 5 septembre 2016](#) portant création de la mention « activités de la Forme » du BPJEPS spécialité « éducateur sportif » et sont mises à jour régulièrement par le ministère

Cette formation est handi accessible sur avis médical - **Référent handicap : Dorith LEVY** - [contact.opmeufolep.org](#)

Les objectifs et compétences

Les objectifs

Le titulaire du BPJEPS AF met en œuvre, en autonomie et en sécurité dans le domaine des activités de la forme, les compétences suivantes :

Compétences communes à la mention « activités de la forme » et à tous les BPJEPS :

- UC1 : Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure ;
- UC2 : Mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure.

Compétence transversale à la mention Activités de la Forme

- UC3 : Conduire une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage dans le champ des activités de la forme.

Compétence spécifique à l'option Cours Collectifs (A)

- UC4A : Mobiliser les techniques de la mention des activités de la forme pour mettre en œuvre une séance ou un cycle d'apprentissage dans l'option 'Cours Collectifs'.

Compétence spécifique à l'option Haltérophilie, Musculation (B)

- UC4 B : Mobiliser les techniques de la mention des activités de la forme pour mettre en œuvre une séance ou un cycle d'apprentissage jusqu'au 1er niveau de compétition fédérale dans l'option 'Haltérophilie, Musculation'

Les compétences attestées

Sont abordés en formation des apports théoriques, pratiques et méthodologiques tels que :

- La méthodologie du projet : conception, mise en œuvre et évaluation
- Les connaissances règlementaires et scientifiques : anatomie, biomécanique, physiologie, sciences de l'éducation, code du sport, etc.
- La connaissance des publics
- Dans chacune des options, la théorie et la pratique des activités, ainsi que les techniques d'animation
- Les adaptations aux dominantes de secteur : des notions de diététique, développement du projet professionnel.



CONTACTEZ NOUS

ACCESS FORMATION SPORT OCCITANIE (UFOLEP OPM) / 7 rue André Citroën - 31130 BALMA
Mail contact CQP = [contact.opmeufolep.org](#) - Mail contact BPJEPS = [bpjeps.opmeufolep.org](#)
Association régie par la loi du 1er juillet 1901 - N° SIRET 44908417700020 / Code APE 9319Z - Numéro d'organisme de formation : 76 31 0840231. Ne vaut pas agrément de l'Etat.

06.49.63.10.41

[www.afsoccitanie.org](#)

Chaque candidat doit compléter le dossier d'inscription en ligne en cliquant ici

DOCUMENTS A FOURNIR PAR LE-LA CANDIDAT-E AVANT LE 25/09/23

à l'AFSO par mail à bpjeps.opm@ufolep.org
ou par courrier à CRUFOLEP OPM - 7 rue André Citroën - 31130 BALMA

Les documents fournis devront être de bonne qualité et lisibles facilement

1 photo identité (normes précises à respecter obligatoirement en cliquant ici)

Un certificat médical mentionnant obligatoirement la mention de **non-contre-indication à la pratique et à l'encadrement des activités de la forme** de moins de 1 an à la date de l'entrée en positionnement [à télécharger en cliquant ici](#)

La photocopie d'une pièce d'identité officielle en cours de validité. (recto/verso)

La photocopie du diplôme de secourisme ou équivalent et attestation de recyclage si nécessaire (AFPS, PSC1, AFGSU, SST) Si vous ne l'avez pas vous pouvez le passer avec l'UFOLEP

La photocopie des diplômes d'Etat, des diplômes fédéraux dans le champ sportif et des diplômes dans le champ de l'animation.

Une attestation d'assurance de responsabilité civile.

Une photocopie de l'attestation de droits (attestation Vitale que vous pouvez obtenir sur le [compte de la CPAM](#))

Un justificatif de domicile à votre nom de moins de trois mois.

Envoyez par courrier à Comité Régional UFOLEP - 7 rue André Citroën - 31130 un chèque ou par virement bancaire ([téléchargez notre RIB en cliquant ici](#)) la somme de 45 € pour les frais d'inscriptions et frais administratifs. Cette somme doit être réglée impérativement 15 jours au maximum avant le positionnement et restera acquise à l'OF en cas de rétractation ou d'échec aux tests d'entrée.

L'attestation de réussite aux TEP (ou la date et le lieu de validation si vous n'avez pas d'attestation)

Un dossier réalisé par le.la candidat.e qui intégrera un CV (Curriculum Vitae) qui détaillera votre parcours, et précisera votre expérience personnelle dans le secteur des activités sportives. Ce dossier de 5 pages maximum, devra être envoyé au plus tard 1 semaine avant les sélections.

Contrôle de votre honorabilité réalisé par le SDJES par consultation du :

- B2 (bulletin N° 2 du casier judiciaire)
- FIJAIS (fichier judiciaire automatisé des auteurs d'infractions sexuelles ou violentes)
- CADINT (fichiers des cadres interdits)



Le code du sport (I de l'article L.219-9) met en place un régime d'incapacité en prévoyant que : "**Nul ne peut exercer les fonctions d'éducateur sportif en France ou être stagiaire en formation face à un public, à titre rémunéré ou bénévole, s'il a fait l'objet d'une condamnation pour crime ou pour l'un des délits suivants**" : torture et acte de barbarie, agressions sexuelles, trafic de stupéfiants, mise en danger d'autrui, proxénétisme et infractions qui en résultent, mise en péril des mineurs, usage illicite de substance ou plante classées comme stupéfiants ou provocation à l'usage illicite de stupéfiants.

Infractions liées à des faits de dopage « (art L.235-25 à L.235-28 code du sport)

A titre de peine complémentaire à une infraction en matière fiscale : condamnation à une interdiction temporaire d'exercer, directement ou par personne interposée, pour son compte ou le compte d'autrui, toute profession industrielle, commerciale ou libérale (art 1750 du code général des impôts)

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

à l'AFSO par mail à bpjeps.opm@ufolep.org

ou par courrier à CRUFOLEP OPM - 7 rue André Citroën - 31130 BALMA

Je soussigné.e

Madame Monsieur

Nom et Prénom :

Sollicite mon inscription au BPJEPS AF (Activités de la Forme)

Option(s) : HM (Haltérophilie - Musculation) CC (Cours Collectifs) BI-QUALIFIANT HM et CC

Certifie sur l'honneur :

- l'exactitude des renseignements donnés sur le dossier d'inscription en ligne du CQP ALS de l'UFOLEP OPM
- la validité des documents fournis pour la constitution de mon dossier d'inscription.

Donne l'autorisation Ne donne pas l'autorisation

A l'AFSO d'utiliser mon image pour la promotion des formations et/ou des activités de l'UFOLEP OPM sur les différents supports de communication

J'ai bien noté que les pièces et le formulaire doivent être envoyés au plus tard le 25/09/2024 et que toute erreur ou omission dans ces renseignements peut entraîner le rejet de ma demande.

Je joins à cet envoi le règlement de 45 € correspondant aux frais de dossier et libellé à l'ordre du CRUFOLEP OPM ou un virement bancaire de 45 euros ([téléchargez notre RIB en cliquant ici](#))

Je m'engage à respecter les modalités et conditions relatives à la mise en œuvre des épreuves et de la formation.

Fait à

Signature du/de la candidat.e

Le